

- - 2944

Article Premier : L'Agence Urbaine d'Agadir organisera le **14 et 15 Décembre 2021** un concours pour le recrutement des profils ci-après (fiches de postes en annexe) selon le calendrier suivant :

Profils	Nombre de poste à pourvoir	Dernier délai de dépôt des dossiers	Date du concours écrit	Date de l'entretien oral
Architecte (annexe 1)	01	26/11/2021	14/12/2021	15/12/2021
Ingénieur Topographe (annexe 2)	01	26/11/2021	14/12/2021	15/12/2021

- Etre de nationalité marocaine ;
- Agé de 18 ans au moins 45 ans au plus à la date du concours ;
- Titulaire d'un diplôme délivré par un établissement étatique ou un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions légales en vigueur, argumenté par une attestation d'équivalence ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour les fonctionnaires ;

Article Trois : Les dossiers de candidature sont constitués des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite, explicite et personnalisée pour la participation au concours accompagnée d'un Curriculum Vitae détaillé faisant apparaître l'adresse mail et le numéro de téléphone personnel ;
- Une lettre de motivation manuscrite, explicite et personnalisée pour le poste demandé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme délivré par un établissement étatique ou un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions légales en vigueur, argumenté par une attestation d'équivalence en cas de diplômes étrangers;
- Une copie de la CNIE ;
- Attestations ou tous documents justifiant l'expérience (déclaration CNSS exigée en cas du travail au secteur privé) ;
- L'autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires et agents des Etablissement publics.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine d'Agadir sise Immeuble Ibn Toufail, Avenue My Abdellah, Agadir, BP 36/S.

Les candidatures envoyées par E-mail ne seront pas acceptées.

Article quatre : Déroulement et modalité du concours :

Epreuves	Durée	Coefficient
Ecrite : sujet se rapportant aux missions du poste à occuper.	3H	60
Oral : la commission chargée du recrutement évaluera les compétences techniques et managériales des candidats.	15 à 30 min	40

Les candidats éligibles au regard des conditions fixées aux articles 2 et 3 seront convoqués pour participer au concours qui se déroulera conformément à la date figurant à l'article premier de la présente décision et au lieu qui sera précisé dans les convocations.

Les résultats seront affichés sur le site www.emploi-public.ma et sur le site www.aua.ma.

Article cinq : Le présent avis de concours de recrutement est affiché au niveau du portail public (www.emploi-public.ma), sur le site web de l'Agence Urbaine (www.aua.ma) ainsi qu'au niveau de son siège. *ae*

Le Directeur de
l'Agence Urbaine d'Agadir
Signé Amine IDRISSI BELKASMI



الوكالة الحضرية لأكادير
AGENCE URBAINE D'AGADIR



www.aua.ma
aua@aua.ma



0528827488



0528847079



Imm Ibn Toufail, Avenue
Mly Abdellah, BP 36/S